



*Ministère d'Etat,  
Ministère des Affaires Etrangères*

*Ministère d'Etat, Ministère du Plan  
Et du Développement*

*Ministère auprès du Premier Ministre,  
chargé de l'Economie et des Finances*

*Ministère des Infrastructures  
Economiques*

*Ministère de l'industrie*

## Communication en Conseil des Ministres

**Objet :** Compte rendu de la participation de la Côte d'Ivoire aux Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Le Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Kablan Daniel DUNCAN a conduit du 27 au 31 mai 2013, une importante délégation à Marrakech au Maroc pour participer aux Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD). Le Premier Ministre a participé à ces Assemblées Annuelles en qualité de représentant personnel de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, invité personnel de Sa Majesté Mohammed VI Roi du Maroc. Dans ce même cadre, le Premier Ministre a participé au séminaire de haut niveau organisé par la BAD en marge de ces Assemblées Annuelles sur le thème : « Transformation structurelle de l'Afrique par l'infrastructure et l'intégration régionale ».

La délégation conduite par le Premier Ministre, comprenait quatre (4) autres membres du Gouvernement, à savoir :

- Monsieur Albert Toikeusse MABRI, Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement, Gouverneur de la BAD,
- Madame Nialé KABA, Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances, Gouverneur suppléant de la BAD,
- Monsieur Patrick ACHI, Ministre des Infrastructures Economiques,
- Monsieur Jean Claude BROU, Ministre de l'Industrie.

L'enjeu majeur pour la délégation ivoirienne à ces Assemblées Annuelles était sans conteste, l'obtention de la décision du Conseil des Gouverneurs de la BAD concernant **le retour de cette institution à son siège à Abidjan en Côte d'Ivoire**. L'atteinte de cet objectif a guidé la composition de la délégation qui comprenait, outre le Premier Ministre et les membres du Gouvernement cités ci-dessus, de hauts fonctionnaires, notamment en charge du suivi technique des diligences relatives au retour de la BAD ainsi que l'Administrateur représentant notre pays dans l'Institution.

La présente Communication en Conseil des Ministres rend compte des activités et résultats de la participation ivoirienne à ces assises, à savoir : (i) les principales décisions du Conseil des Gouverneurs de la BAD ; (ii) le séminaire de haut niveau sur « la transformation structurelle de l'Afrique par l'infrastructure et l'intégration régionale » ; (iii) la rencontre avec le Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement ; (iv) la revue des diligences techniques pour le retour de la BAD ; (v) la revue du portefeuille d'opérations publiques et privés pour la Côte d'Ivoire ; (vi) les rencontres bilatérales avec de hauts dirigeants d'institutions financières régionales ; (vii) la rencontre avec les administrateurs au Fonds Monétaire International et à la Banque Mondiale ; (viii) les Rencontres techniques tenues avec des opérateurs économiques marocains.

L'ouverture des Assemblées Annuelles 2013 du Groupe de la Banque Africaine a été notamment marquée par une **importante déclaration du Président Donald KABERUKA, faisant ressortir quatre messages forts** :

- 1) En dépit des turbulences qui secouent le marché mondial et les économies de certains de ses clients, **l'institution affiche une bonne santé financière**. Elle renforce ses capacités opérationnelles par l'accroissement de ses réserves et par une présence marquée sur le terrain auprès des Etats bénéficiaires ;
- 2) la nécessité de faire du **Fonds Africain de Développement (FAD)** une **institution forte**, en mobilisant les donateurs traditionnels et nouveaux pour accroître leur participation à la treizième reconstitution, afin de doter cet instrument de capacités encore plus fortes à contribuer à l'atteinte des **Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)** à l'horizon 2015 ;
- 3) l'accroissement de la capacité de la Banque dans le financement des infrastructures en Afrique à travers **la création du « Fonds 50 Afrique »** qui vise à améliorer la capacité des Etats africains à rendre les projets d'infrastructures banquables et à gérer les risques, notamment commerciaux et politiques ;
- 4) **le retour de la BAD à son siège à Abidjan en Côte d'Ivoire**, en appliquant fidèlement la feuille de route qui prévoit le déploiement d'un premier groupe de 500 familles avant la fin de l'année 2013 ainsi que la fin des opérations de retour avant novembre 2014 date du cinquantenaire de la Banque qui sera célébré à Abidjan.

Les principales décisions prises par le Conseil des Gouverneurs de la BAD et le point des activités auxquelles ont pris part le Premier Ministre et les membres de sa délégation se résument comme suit :

### **1) Principales décisions du Conseil de Gouverneurs de la BAD**

Sur rapport du Conseil Consultatif des Gouverneurs relatif à la feuille de retour pour le retour de la BAD adopté à Tokyo en Octobre 2012, le Conseil des Gouverneurs a adopté en séance plénière le 30 mai 2013, la résolution relative au retour de la BAD à son siège en Côte d'Ivoire en 2014.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a pris une résolution retenant la Côte d'Ivoire pour abriter les cérémonies marquant la commémoration du cinquantenaire de la BAD ainsi que l'organisation des Assemblées Annuelles 2015.

Enfin, le Conseil des Gouverneurs a procédé au renouvellement du Conseil d'Administration de la BAD. Ainsi notre compatriote Monsieur Amadou KONE a été reconduit pour représenter le groupe constitué par la Côte d'Ivoire, la Guinée et la Guinée Equatoriale. Par ailleurs, le Gouverneur pour la Côte d'Ivoire a été élu pour présider le comité permanent sur les conditions de travail du personnel élu de la BAD.

### **2) Séminaire de haut niveau sur « transformation structurelle de l'Afrique par l'infrastructure et l'intégration régionale »**

Le panel organisé dans le cadre de ce séminaire de haut niveau comprenait les pouvoirs publics représentés par le Premier Ministre ivoirien, le secteur privé et les communautés économiques régionales représentées par la commission de la CEDEAO. La société civile s'est également exprimée au cours des discussions. Il ressort de ces échanges, la nécessité de renforcer les cinq (5) communautés économiques d'intégration régionale africaine à travers un développement interne et des échanges structurés entre elles.

Dans cette vision, le développement de grandes infrastructures économiques et sociales structurantes, notamment en matière de routes, de chemins de fer, de port, d'aéroport, d'énergie, de TIC, devrait permettre de mieux valoriser les potentialités agricoles, minières et minérales. Des initiatives fortes comme l'autoroute Lagos-Abidjan, l'autoroute Abidjan-Ouaga-Niamey, l'extension et la modernisation de chemins de fer, et la facilitation des passages aux frontières en Afrique de l'Ouest et dans d'autres régions africaines, ont été relevées comme étant des modèles à promouvoir en impliquant le secteur privé africain. L'objectif est de faire des **infrastructures le moteur de l'intégration économique pour bâtir à terme un marché commun africain viable**. A cet effet, les contraintes juridiques, judiciaires, fiscales et financières devront être analysées et faire l'objet de mécanismes innovants et performants à mettre en place.

### **3) Séance de haut niveau avec le Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement**

Les échanges avec le Président de la Banque Africaine de Développement (BAD) ont porté sur la reprise économique forte en Côte d'Ivoire avec un taux de croissance du PIB de 9,8% en 2012 et des prévisions de 9% en 2013 et 10% en 2014 et en 2015. La reprise devrait être confortée par les réformes structurelles et sectorielles, notamment celles relatives à l'assainissement du cadre macroéconomique et des finances publiques, ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement des affaires, en vue de faire du secteur privé le moteur de la croissance. Le Président de la BAD a été invité à soutenir les initiatives des Chefs d'Etat Ouest Africains visant à développer les infrastructures économiques structurantes, indispensables pour l'accélération de l'intégration économique régionale.

Enfin, le Président de la BAD a été convié au Forum Investir en Côte d'Ivoire prévu du 29 au 31 janvier 2014 sur le thème principal « **Quel secteur privé pour une intégration régionale réussie?** ». Une contribution forte de la BAD est attendue au cours de ce forum sur la problématique de l'agrobusiness.

### **4) Revue des diligences techniques pour le retour de la BAD**

Cette revue a été faite avec la Vice-Présidente et le Directeur en charge du dossier, avec la participation du Chef de Département Juridique de la BAD. Dans l'ensemble, d'importants progrès ont été notés, notamment au niveau de la réhabilitation de l'immeuble du CCIA, des écoles et de la santé. Les préoccupations résiduelles concernent les questions juridiques et judiciaires en cours de résolution ainsi que celle relative à la disponibilité de logements.

S'agissant des questions juridiques et judiciaires, le Premier Ministre a donné les assurances ci-après : (i) sur la base de l'avis juridique remis séance tenante à la BAD le nouvel accord de siège signé est conforme aux lois ivoiriennes et sa ratification se fera par un décret ; (ii) le contentieux judiciaire dit « Affaire Ivoire café » connaîtra son dénouement avant fin juillet 2013 ; (iii) le Gouvernement est en attente des conclusions de la médiation dans l'affaire « BAD-SCI Anianman » pour un appui éventuel.

En ce qui concerne le logement, l'offre est suffisante pour répondre à la demande liée au retour de la BAD. La CNPS et la SOTRA devraient mettre sur le marché dans les six mois, environ **500 logements** répondant aux normes. En outre, un Site internet en construction présente les disponibilités de logements privés.

L'annonce officielle du retour de la BAD au cours de ces Assemblées Annuelles devrait donner une impulsion à la mise en œuvre de certaines diligences. Des visites périodiques des sites des travaux seront effectuées par le Premier Ministre avec les membres du Gouvernement concernés.

## **5) Revue du portefeuille d'opérations publiques et privés pour la Côte d'Ivoire**

En ce qui concerne le portefeuille d'opérations publiques, le constat est mitigé. Le Projet Multisectoriel d'Appui à la Sortie de crise connaît un niveau satisfaisant d'exécution. Le projet de renforcement des capacités a été retardé par des difficultés dans la mise en œuvre de la procédure d'acquisition d'ambulances, maintenant résolues. En revanche, le projet de gestion intégrée du bassin du Gourou enregistre d'importants retards se traduisant par un faible taux de décaissement évalué à 2% des ressources à fin 2012. Par ailleurs, un appui budgétaire en cours d'un montant de 12 millions d'UC (environ 9 milliards de FCFA) est cours de préparation pour un décaissement avant la fin de l'année 2013.

En ce qui concerne le portefeuille d'opérations financées sur le guichet privé, il comprend d'importants projets de partenariat public et privé (PPP). Il s'agit du Pont Henri Konan BEDIE, du projet d'extension de la centrale électrique AZITO approuvé par le Conseil d'Administration mais non encore signé, du projet d'extension de la centrale électrique CIPREL à présenter au Conseil d'Administration au mois de juillet 2013. Des risques de retard préjudiciable à l'équilibre du secteur électrique pèsent sur les deux derniers projets. Ils concernent la signature de l'accord de prêt, pour Azito, et l'approbation par le Conseil d'Administration de la BAD, pour CIPREL.

Par ailleurs, la BAD a initié l'élaboration du Document de Stratégie Pays (DSP) pour la Côte d'Ivoire sur la période 2013-2017 à soumettre au Gouvernement en juillet 2013, pour des discussions sur les priorités et la stratégie d'intervention. Mais d'ores et déjà certaines priorités sont ressorties des échanges. Il s'agit de la sécurité, de la réforme administrative, de la gouvernance et le renforcement des capacités, des infrastructures économiques notamment les zones industrielles, de l'énergie, des routes (en priorité la voirie d'Abidjan), de la mobilisation des ressources intérieures, du secteur agricole notamment le vivrier avec un accent sur le riz, de l'appui institutionnel au secteur industriel. Ces secteurs pourraient venir en complément de ceux proposés par la BAD, à savoir : le transport, l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'agriculture (chaine de faveur des filières agricoles), le DDR.

## **6) Rencontres bilatérales avec de hauts dirigeants d'institutions financières régionales**

La Délégation a eu des échanges avec le Président du Groupe Ecobank, le Président de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) et la banque HSBC.

S'agissant du Groupe Ecobank, les perspectives de coopération sont bonnes, dans le domaine des finances publiques avec la participation aux titres publics, l'appui à la structuration et au financement de grands projets nationaux et sous régionaux d'infrastructures en PPP, la participation au forum « investir en Côte d'Ivoire » en janvier 2014.

Par ailleurs, le Groupe attend des assurances des autorités sur le principe de lui accorder des facilités fiscales pour le transfert de son siège à Abidjan dans le cadre de l'agrément unique.

En ce qui concerne Afreximbank, la coopération avec le secteur privé ivoirien est dynamique avec l'adoption par cette institution d'un programme d'urgence pays financé à hauteur de 500 millions de \$US, environ 250 milliards de F.CFA, en complément des opérations courantes. Ainsi, la Banque a pu financer l'acquisition de matériels roulants par la SOTRA pour environ 25 milliards de F.CFA. Le soutien de l'institution aux opérateurs économiques se poursuit par ailleurs avec notamment des financements dans les domaines de la transformation du cacao et de l'hôtellerie. Elle travaillera en liaison avec le Ministère de l'Industrie dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises nationales.

S'agissant de la Banque HSBC, elle propose de mettre son expérience à la disposition du Gouvernement ivoirien pour l'accompagner dans la mise en œuvre de son programme de développement des infrastructures par les partenariats public-privé.

### **7) Rencontre avec les administrateurs au Fonds Monétaire International et à la Banque Mondiale ;**

La rencontre avec les Administrateurs représentant le Groupe Afrique II à la Banque Mondiale et au Fonds Monétaire International a permis d'arrêter les dispositions pour la convocation de la première réunion du Comité Ministériel mis en place le 19 avril 2013 à Washington. Ce Comité qui est présidé par le Premier Ministre, est chargé de poursuivre les réflexions en vue de proposer des mesures pour améliorer la gouvernance du Groupe. A cet effet, le rapport produit par le Sous-Comité technique présidé par la BCEAO sera transmis aux membres du Comité pour examen au cours de la première session qui se tiendra en marge des prochaines Assemblées Annuelles du FMI et de la Banque Mondiale en octobre 2013 à Washington.

### **8) Rencontres techniques avec des opérateurs économiques marocains**

Les rencontres tenues avec des opérateurs de premier plan dans les domaines de l'immobilier, l'industrie et de la banque ont permis de dégager des perspectives prometteuses pour le démarrage ou le renforcement de leurs activités en Côte d'Ivoire. Ainsi :

- **Le Groupe ADOHA** envisage à court terme d'installer une unité de production de sacs d'emballage de ciment pour un montant de 12 millions d'euros (8 milliards de FCFA), en complément de sa cimenterie en construction. A moyen terme, elle envisage de réaliser des investissements d'intégration pour la production de divers matériaux nécessaires à la construction massive de logements. En outre, les modalités pour la mise en œuvre accélérée de son

programme de production de 10.000 logements sociaux par tranches de 3.000, ont été examinées. Un accord de partenariat a été signé entre le Ministère de l'Industrie et ce Groupe.

- **Le Groupe JAMAI** qui intervient dans l'agro-industrie et le logement a marqué un grand intérêt à investir en Côte d'Ivoire. Il jouit d'une grande notoriété dans les domaines du textile et de l'agro-alimentaire.
- Le Groupe Attijariwafa déjà présent en Côte d'Ivoire, à travers sa filiale la Société Ivoirienne de Banque (SIB), a présenté les perspectives de densification de son réseau d'agences et de renforcement de sa participation au capital de la banque dans le cadre du programme de privatisation du Gouvernement.

Au total, la participation de la Côte d'Ivoire aux Assemblées Annuelles 2013 du Groupe de la Banque Africaine de Développement a été fructueuse à plusieurs égards. Il convient à cet effet de mettre en œuvre les diligences ci-après :

#### **Au titre du retour de la BAD en 2014 et des rencontres à venir**

- Régler le contentieux de l'affaire Ivoire Café avant fin juillet 2013,
- Appuyer les parties dans le règlement du contentieux avec la SCI Anianman,
- Lancer avant fin juin 2013 le programme de production de 500 logements par la CNPS et la Sotra et rendre opérationnel le site internet relatif à l'offre de logement par les privés ;
- Emettre une lettre de confort à la SOTRA pour faciliter la mobilisation des ressources auprès des institutions financières dans le cadre des logements du personnel de la BAD ;
- Emettre le titre foncier du siège de la BAD avant fin juin 2013 ;
- Organiser des visites régulières des sites des travaux (CCIA, Siège de la BAD, Lycée Mermoz, l'école Américaine, logements de la CNPS et de la SOTRA) ;
- S'assurer que le Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme, a bien reçu les ressources financières pour le fonctionnement du service appelé « **Projet Logement pour le retour de la BAD à Abidjan** » en abrégé PL-BAD à 49 720 000 F CFA, conformément à la Communication en Conseil des Ministres adoptée le 24 avril 2013 ;
- Ecrire à la BAD, via le Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme, pour lui signifier l'autorisation du Gouvernement à signer un contrat avec PFO Africa relatif aux travaux d'équipements informatiques et de sécurité.
- Adresser une lettre à la BAD pour entamer les négociations relatives à la location de l'immeuble CCIA après 2015 ;
- Mettre en place les comités d'organisation du cinquantenaire et des assemblées annuelles qui se tiendront à Abidjan respectivement en novembre 2014 et en mai 2015.

## **Au titre de la coopération avec la BAD**

- Organiser une réunion interministérielle sur les projets bassin du Gourou et Azito,
- Inviter la BAD à assurer l'animation du thème de « l'agrobusiness » dans le cadre du « Forum Investir en Côte d'Ivoire 2014 »
- Organiser des rencontres élargies de discussions sur le document de stratégie pays de la BAD pour la Côte d'Ivoire.

## **Au titre de la coopération avec le secteur privé marocain**

- Prendre la décision d'attribution d'un terrain complémentaire au Groupe ADOHA pour l'extension de ses activités ;
- Finaliser les accords pour le lancement du programme de construction de logements sociaux par le Groupe ADOHA
- Inviter le Groupe JAMAI à effectuer une visite de travail en Côte d'Ivoire pour identifier des domaines de coopération et de partenariat.

## **Autres diligences**

- Donner une suite à la requête du Groupe Ecobank de facilités fiscales pour l'installation de son siège à Abidjan en indiquant le point focal du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances,
- Ecrire au Groupe Ecobank pour sa participation au financement de l'autoroute Abidjan – Lagos, en indiquant qu'il pourra jouer le rôle de chef de file dans la syndication des banques. Cette lettre mentionnera l'intérêt du Gouvernement de mobiliser les financements auprès des Partenaires techniques et Financiers (PPP) dans le cadre des infrastructures économiques et sociales en générale (routes, énergie, chemin de fer, zones industrielles, hydraulique humaine, logements sociaux, etc), tout en renforçant le rôle de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BVRM),
- Adresser une lettre d'invitation au Directeur Général du Groupe Ecobank pour participer au Forum ICI de Janvier 2014 et en faire la promotion,
- Transmettre le rapport du sous-comité technique sur la réforme de la gouvernance du Groupe Afrique II au FMI et à la Banque Mondiale.

Telle est l'économie de la présente communication, relative au compte rendu de la participation de la Côte d'Ivoire aux Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) dont les conclusions sont soumises à l'adoption du Conseil des Ministres.

Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères

**Charles KOFFI DIBY**

Le Ministre d'Etat Ministre du Plan  
et du Développement

Le Ministre auprès du Premier Ministre  
chargé de l'Economie et des Finances

**Albert Toikeusse MABRI**

**Nialé KABA**

Le Ministre des Infrastructures  
Economiques

Le Ministre de l'Industrie

**Patrick ACHI**

**Jean Claude BROU**